



ANCAGEC

**ASREC FORMATION**  
33 rue Blaise Pascal  
CS74123  
37041 TOURS Cedex 01

**ANCAGEC**  
Saint Joseph du Loquidy  
73 Boulevard Michelet  
44322 NANTES Cedex 3  
[ancagec@gmail.com](mailto:ancagec@gmail.com)

INTITULE DU STAGE :

**ACTUALISATION DES CONNAISSANCES TECHNIQUES, FINANCIERES ET SOCIALES**

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**DATES: 20, 21 et 22 MARS 2019**

ORGANISME DE FORMATION : ASREC FORMATION  
N° de formateur : 243 701439 37

N° DU STAGE : 2019 .....

LIEU DE LA FORMATION : 68 Quai de la Seine 75019 PARIS HOTEL HOLLIDAY IN EXPRESS

DUREE DU STAGE : 18H (3 jours)

PUBLIC CONCERNE :

Attaché de gestion, directeur administratif et financier, cadre comptable, secrétaire général, intendant, chef d'établissement.

OBJECTIF COMMUN A L'ENSEMBLE DES THEMES :

Une formation aux bonnes pratiques dans les différents champs d'activités confiés aux cadres de gestion, afin qu'il puisse exercer ses fonctions au plus près des attentes de l'établissement. Ces trois jours de formation permettront également d'aborder les principales nouveautés apparues dans l'année dans les domaines suivants : gestion des ressources humaines, gestion technique, financière et sociale.

COUT DES FRAIS PEDAGOGIQUES : 670 €

THEME N° 1 : FORMATION PROFESSIONNELLE : REFORME ET ENJEUX

Intervenants : Mme Aurélie DELGOVE, Juriste et coordinatrice formation et compétences du Collège Employeur

Objectifs : Le 6 septembre 2018, le texte de la réforme de la formation professionnelle était publié au Journal Officiel. Pour le Ministère du Travail « La Réforme de la Formation professionnelle permettra d'édifier une société de compétences. La compétence est la clé d'une intégration sociale et professionnelle réussie. Elle est aussi la clé de l'emploi durable ».

Après un focus sur la formation professionnelle (partenaires, régionalisation, actions, modes de financement, compte personnel d'activité) seront présentés les moyens de mise en œuvre dans l'établissement avec l'usage d'outils spécifiques.

Cette intervention permettra de bien positionner la formation professionnelle comme élément essentiel de la GPEC.

Contenus / Déroulement : Il s'agit d'une présentation de la réforme tout en permettant au stagiaire de la rendre opérationnelle à partir d'outils. L'intervenante consacrera également un temps aux questions réponses.

Moyens pédagogiques : Apports théoriques et techniques au groupe par l'intervenant, présentation power point et d'applicatifs.

THEME N° 2 : MISE EN PLACE DU CSE (COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE)

Intervenants : M. Jean-René LE MEUR, M. Alexandre CHRETIEN, Juristes de la FNOGEC

Objectifs : Dans le cadre de la réforme du Code du travail, à l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le CSE devra être mise en place dans tous les établissements d'au moins 11 salariés. Il se substituera aux délégués du personnel, au comité d'entreprise et au CHSCT.

L'intervenant, après avoir décrit en particulier la composition et le rôle du CSE, présentera les modalités de mise en place avec notamment des outils opérationnels.

Contenus / Déroulement : Exposé synthétique des textes applicables avec les particularités de notre secteur d'activité. L'intervenant consacrera également un temps aux questions réponses.

Moyens pédagogiques : Apports théoriques et techniques au groupe par l'intervenant, présentation power point.

**Mercredi 20 mars : 14h00 à 17h30**

3H30

**THEME N° 3 : IDENTIFICATION DE RISQUES ET ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE**

**Intervenants :** M. Philippe GUAY Mme Solène GIRARD Cabinet IN EXTENSO

**Objectifs :** Le cadre de gestion est amené à exercer son activité dans différents domaines : gestion du personnel, du patrimoine, sécurité des personnes, systèmes d'information, comptabilité et finances... Ces champs d'activités comportent des risques variés, qui une fois bien identifiés nécessitent la mise en place de mesures préventives et correctives dans les pratiques et des processus de contrôles.

Dans un premier temps, l'intervenant présentera les différents risques auxquels sont exposées nos structures, avec d'éventuelles répercussions, sur les personnes, les biens et parfois même la pérennité de l'institution. Sera ensuite présentée une approche consistant à écarter ces risques au moyen de solutions techniques à mettre en application : identification, planifications des mesures à mettre en œuvre, tant nouvelles que faisant déjà l'objet d'un suivi régulier (en particulier celles liées à la sécurité des personnes et des installations).

**Contenus / Déroulement :** Exposé sous forme de conférence et dialogue avec l'assistance. Présentation de situations concrètes.

**Moyens pédagogiques :** Apports théoriques et techniques au groupe par l'intervenant, présentation power point.

**Jeudi 21 mars : 8H30-12H30 14H00-17H30**

7H30

**THEME N° 4 : SAVOIR REAGIR FACE A UNE SITUATION CONFLICTUELLE**

**Intervenant :** M. Jean-Marc PAIRRAUD INSTITUT FRANCOIS BOQUET

**Objectifs :** Découvrir les motivations, les émotions et les intentions : initiation au langage non verbal. Reconnaître les faits, comprendre et surmonter les blocages.

Maintenir le dialogue malgré les difficultés de communication : amener son interlocuteur à exprimer ses besoins réels masqués sous ses revendications.

Provoquer des réactions, jouer sur l'effet d'entraînement pour faire émerger des solutions.

Exercices pratiques de maîtrise de soi en réaction à toutes les formes d'agression ou de provocation.

Savoir ne pas se laisser déborder par les émotions de l'autre.

Dans ce contexte, connaître et définir la notion de stress (stress positif / stress négatif...).

S'affirmer et agir sur son environnement professionnel : réaffirmer ses priorités, savoir dire non, mobiliser les ressources.

Répertorier les attitudes et outils qui permettent de canaliser son stress.

**Contenus / Déroulement :** Cette formation-action, dynamique et interactive, comportera plusieurs temps : réflexion, co-construction, restitution, partage, avec des animations en grands et petits groupes.

**Moyens pédagogiques :** Apports théoriques et techniques au groupe par l'intervenant, support power point.

**Vendredi 22 mars : 8h30 à 12h30**

4H00

THEME N°5 : LA GESTION DES INTERRUPTIONS DE TRAVAIL

Intervenante : Mme Marion MILLIOT, Juriste du SNCEEL

Objectifs : S'assurer des bonnes pratiques dans le traitement des interruptions de travail : maladie, accident du travail, congé maternité, congé paternité, événement familial, congé pour convenance personnelle, formation (trajets,...), absence non justifiée, ...

L'intervenante rappellera les particularités de chacune de ces absences tout en précisant les formalités s'y rapportant, ainsi que les incidences sur la rémunération. Notamment les modalités d'application du maintien de salaire et l'avance des indemnités quotidiennes de prévoyance.

Contenus / Déroulement : Exposé sous forme de conférence et dialogue avec l'assistance.

Moyens pédagogiques : Apports théoriques et techniques au groupe par l'intervenant, présentation power point.